

## ANNONCES OFFICIELLES et LEGALES

L'Indépendant et L'Indépendant Dimanche, journaux habilités à publier les annonces légales par arrêté préfectoral. Conformément à l'arrêté du ministère de la culture et de la communication du 21/12/2017, modifiant l'arrêté du 21/12/2012, relatif aux tarifs annuels et aux modalités des annonces judiciaires et légales, le tarif à la ligne est fixé à 4,16 € ht pour 40 signes ou espaces ou 1,82 € ht le mm/cpl.

Contact : Midimédia Tél 04.67.07.69.35 ou 04.3000.2020 - Fax 04.67.07.69.39 - Courriel : annonces.legales@lindependant.com

### AVIS PUBLICS

#### Avis administratif



Liberté - Égalité - Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
Préfet de l'Aude

#### AVIS D'ARRETE PREFECTORAL

Direction régionale de l'environnement,  
de l'aménagement et du logement  
Direction Ecologie  
Division Milieux Marins et Côtiers

Par arrêté du 15 octobre 2019, le Préfet de l'Aude a déclaré d'utilité publique la liaison sous marine et souterraine à 33000 volts entre le parc pilote éolien flottant « EOLMED-GRUISSAN » et le poste électrique de Port La Nouvelle sur la commune de Port La Nouvelle, en application des articles L.323-3 et suivants et R.323-5 du code de l'énergie au bénéfice de la société RTE RESEAU DE TRANSPORT D'ELECTRICITE.

En vue de l'information du public, cet acte sera affiché pendant un mois en communes de Gruissan (11430) et Port La Nouvelle (11210).

## TOUS LES JOURS NOS ANNONCES LÉGALES ET OFFICIELLES

Appels d'offres  
Appels de candidature  
Avis d'adjudication  
Annonces légales  
Marchés négociés  
Enchères mobilières  
Enchères immobilières

### Enquêtes publiques

#### AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Commune de Villedubert

#### Projet de Révision du Plan Local d'Urbanisme

Le Public est informé que par arrêté en date du 21 Novembre 2019, Mr le Maire de VILLEDUBERT a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de révision n°1 du Plan Local d'Urbanisme (PLU).

A cet effet, Monsieur René LEMPEREUR, officier de gendarmerie, retraité, domicilié 729 Impasse du Moulin, Villemonastoussou, a été désigné en tant que Commissaire Enquêteur par M. Le Président du Tribunal Administratif de Montpellier.

Le siège de l'enquête est la mairie de Villedubert, Place de l'Octroi. Le responsable du projet est M. Marc ROFES, Maire.

L'enquête publique est préalable à la révision générale N°1 du PLU. Elle sera ouverte pour 32 jours consécutifs du 30 Décembre 2019 à 9 heures au 30 Janvier 2020 à 18 heures inclus et aux jours et heures habituels d'ouverture de la Mairie soit :

Lundi : 9h00-12h00 14h00-18h00

Mardi : 9h00-12h00 14h00-18h00

Mercredi : 9h00-12h00 14h00-18h00

Judi : 9h00-12h00 14h00-18h00

Vendredi : 9h00-12h00

Samedi : Fermé (sauf permanence du Commissaire Enquêteur du 18/01/2020)

Dimanche : Fermé

Le dossier de projet de révision du plan local d'urbanisme et les pièces qui l'accompagnent, ainsi qu'un registre d'enquête à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le commissaire enquêteur seront déposés en mairie pendant la durée de l'enquête. Ce dossier sera en outre consultable sur le site de la préfecture de l'Aude à l'adresse suivante : <http://www.aude.gouv.fr/enquetes-publiques-des-collectivites-r2352.html>

#### LE COMMISSAIRE ENQUÊTEUR RECEVRA EN MAIRIE LES :

- Lundi 30 Décembre 2019 de 9h00 à 12h30 ;

- Samedi 18 Janvier 2020 de 9h00 à 12h30 ;

- Jeudi 30 Janvier 2020 de 14h00 à 18h00.

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le projet de Révision n°1 du Plan Local d'Urbanisme pourront :

- être consignées sur le registre d'enquête déposé en Mairie ;

- être consignées à l'adresse web suivante : <https://www.democratie-active.fr/pluvilledubert-web/>

- être adressées par écrit au Commissaire Enquêteur à l'adresse suivante : Monsieur le Commissaire Enquêteur - Enquête publique sur le projet de Révision du Plan Local d'Urbanisme - Mairie de Villedubert, Place de l'Octroi, 11800 Villedubert ;

- présentées directement au Commissaire Enquêteur lors de ses permanences en Mairie.

Un mois après la clôture de l'enquête, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public et ce, pendant un an, aux jours et heures d'ouverture de la mairie et mis en ligne sur le site de la préfecture de l'Aude à l'adresse suivante : <http://www.aude.gouv.fr/enquetes-publiques-des-collectivites-r2352.html>

Au terme de l'enquête publique et après remise du rapport du commissaire enquêteur, l'approbation de la révision n°1 du plan local d'urbanisme pourra être décidée par le Conseil Municipal de VILLEDUBERT.

Monsieur Marc ROFES, Maire de VILLEDUBERT